

DOCUMENT POUR L'ATELIER ccTLD

Origine: ARTEL, Burkina Faso

Titre: Déclaration de Ouagadougou

Le troisième forum du Réseau Africain des Régulateurs des Télécommunications sur la réglementation des Télécommunications en Afrique qui s'est tenu à Ouagadougou, Burkina Faso, du 19 au 21 novembre 2002 a mis un accent particulier durant ses travaux sur la gestion des noms des domaines et des adresses. Il a reconnu qu'il est impératif pour l'UIT d'assumer désormais le leadership en matière de coopération internationale de développement et d'harmonisation des politiques dans ce secteur clé.

A cet égard, le forum a recommandé :

- à l'ICANN de coopérer pleinement avec l'UIT dans la mise en œuvre de la résolution no 102 de la Conférence de Plénipotentiaires de l'UIT, Marrakech 2002 ;
- aux régulateurs africains, de mettre en place une stratégie coordonnée pour la défense de leurs intérêts auprès d'ICANN en coordination avec l'UIT, notamment l'attribution et la récupération des noms des domaines (ccTLD) avant fin 2003 et la création en Afrique d'au moins un serveur de route.

Contact:	Alain Kere ARTEL Burkina Faso	Tél: +226 33 41 98/99 Fax: +226 33 50 39 Email ahkere@artel.bf
-----------------	-------------------------------------	---

Attention: Le présent document n'est pas une publication destinée au public, mais **un document interne de l'UIT-T**, exclusivement réservé à l'usage des Etats Membres de l'UIT, des Membres du Secteur UIT-T et des Associés, de leur personnel et collaborateurs respectifs dans leurs activités se rapportant à l'UIT-T. Il ne doit être mis à disposition de toute autre personne ou entité ou utilisé par toute autre personne ou entité qu'avec l'accord écrit préalable de l'UIT-T.